

[lecourriercauchois.fr](http://lecourriercauchois.fr)

## Près de Rouen. "J'ai envie de tuer un maximum de professeurs" : il promet un "nouveau Bataclan" à l'université

Ghislain Annetta

3-4 minutes

---

Il se dit *"victime de racisme, de la discrimination et du favoritisme"*. Cet ancien chargé de cours et doctorant à l'université de Rouen, malgré son cursus, végète au RSA, sans emploi. Depuis dix ans, il rumine. Le 19 juin 2015, sa thèse n'a pas été validée. Son travail a été jugé insuffisant et le plagiat important par les universitaires qui le suivaient. Ce jour-là, il s'est senti *"violé"*. *"Ils m'ont piégé, ils m'empêchent de travailler. J'ai envoyé 10 000 demandes d'emploi"*, rumine-t-il à la barre. Il se sent *"malmené depuis 2003"*. Il ajoute : *"J'ai passé 20 ans de souffrance, j'en suis désolé."*

### "Je vous ramène les têtes coupées"

Sa haine contre les professeurs de l'université de droit, d'économie et de sciences politiques s'est exprimée à plusieurs reprises au mois de juin : *"J'ai envie de tuer un maximum de professeurs"*, écrit-il. Dans un mail adressé à l'université : *"Je vous ramène les têtes coupées"* de plusieurs enseignants. Il profère des propos insultants, dégradants, accusateurs envers ses anciens collègues. Dans le même temps, sa colère se tourne contre sa conseillère bancaire. A elle aussi, il veut couper la tête ainsi que celle de son directeur.

L'homme, âgé de 46 ans, est interpellé à l'aéroport de Roissy le 25 juillet 2025. Il doit comparaître

sous le régime de reconnaissance de culpabilité le 1<sup>er</sup> décembre. Mais dès septembre, il reprend ses menaces. il envoie un nouveau message : *"Je vous promets un nouveau Bataclan à l'université de Rouen."*

### "Ces propos rappellent le meurtre de Samuel Paty"

Le prévenu reconnaît être l'auteur des messages. *"Réellement je n'ai rien fait. J'ai seulement écrit. J'ai tout effacé."* D'une façon générale, le natif du Maroc a du mal à se remettre en cause. *"La République française est venue me chercher parce que j'avais un niveau très élevé"*, insiste-t-il.

*"Il y a, chez lui, un narcissisme fou"*, s'emporte un avocat des parties civiles. Il pointe la dangerosité du quadragénaire. *"Ces propos rappellent les meurtres de Samuel Paty et Dominique Bernard."* Il évoque *"des délires"* ou *"une hostilité inouïe contre les institutions"*. Plus tôt, le président Simon Caubet a cité l'expertise psychiatrique qualifiant le prévenu *"d'élément dépressif et persécutif"* avec un *"trouble du spectre autistique"*, un *"discernement altéré"* et une *"incapacité de se remettre en question"*.

*"Il procède de manière obsessionnelle face à la contrariété. Il tient à chaque fois des propos malveillants, injurieux",* remarque le ministère public. *"Pour l'ensemble des faits qui lui sont reprochés, je propose 18 mois d'emprisonnement avec 12 mois de sursis probatoire de trois ans".* Ce que le tribunal confirme, sauf que les 18 mois sont totalement assortis de sursis. Il n'y a pas de prison ferme.

Mais l'interdiction de paraître sur le campus de l'université et une obligation de soins sont prononcées. Le prévenu a dix jours pour faire appel du jugement.